



Pour diffusion immédiate : 24/11/2025

GOVERNEURE KATHY HOCHUL

**LA GOUVERNEURE HOCHUL SIGNE UNE LÉGISLATION VISANT À SUPPRIMER
LE PARTAGE DES COÛTS POUR LES INHALATEURS CONTRE L'ASTHME**

*Une nouvelle loi permettra aux New-Yorkais de faire des économies et améliorera
l'accès aux médicaments vitaux*

*La législation (S.1804-A/A.128-A) supprime les quotes-parts, les coassurances et
les franchises pour les inhalateurs pour tous les New-Yorkais bénéficiant d'un
régime d'assurance maladie réglementé par l'État*

La gouverneure Kathy Hochul a annoncé aujourd'hui avoir signé une loi visant à améliorer l'accès aux médicaments vitaux pour les New-Yorkais souffrant d'asthme, en supprimant les quotes-parts, les coassurances et les franchises pour les inhalateurs vitaux. La nouvelle loi garantira la fourniture gratuite d'un inhalateur de secours et d'un inhalateur d'entretien aux patients bénéficiant d'un régime d'assurance maladie réglementé par l'État sans frais. Avec plus de 1,4 million d'adultes souffrant d'asthme à New York, la suppression de ces coûts rendra les médicaments vitaux plus accessibles à ceux qui en ont besoin.

« Personne ne devrait avoir à choisir entre payer ses factures ou renouveler l'ordonnance d'un inhalateur qui pourrait lui sauver la vie », **a déclaré la gouverneure Hochul.** « Exiger une couverture d'assurance et supprimer la coassurance pour les inhalateurs aidera des millions de New-Yorkais souffrant d'asthme à s'assurer qu'ils ne se retrouvent jamais sans les médicaments dont ils dépendent. »

La législation S.1804-A/A.128-A exige que chaque police d'assurance inclue une couverture pour les inhalateurs destinés au traitement de l'asthme et garantit aux assurés l'accès à au moins un inhalateur de secours et un inhalateur d'entretien qui ne sont soumis à aucune franchise, quote-part, coassurance ou autre exigence de partage des coûts. Le coût des inhalateurs pour l'asthme peut être prohibitif pour beaucoup, le prix de chaque appareil vital pouvant atteindre 640 dollars par mois dans certains cas.

La surintendante par intérim du Département des services financiers de l'État de New York, Kaitlin Asrow, a déclaré : « La suppression des frais à la charge des patients pour les inhalateurs permettra d'élargir l'accès à des médicaments vitaux pour près de deux millions de New-Yorkais souffrant d'asthme. Grâce à la gouverneure

Hochul et à l'Assemblée législative de l'État de New York, le coût ne sera plus un obstacle à ces soins essentiels. »

Le Dr James McDonald, commissaire à la santé de l'État de New York, a déclaré : « Je remercie la gouverneure Hochul pour son leadership et son engagement à garantir à chaque New-Yorkais l'accès aux médicaments vitaux dont il a besoin. Le coût ne devrait jamais empêcher une personne d'avoir accès à l'inhalateur qui pourrait lui sauver la vie. Supprimer les tickets modérateurs signifie que davantage de New-Yorkais peuvent respirer plus facilement - littéralement et financièrement. »

Le sénateur d'État Gustavo Rivera a déclaré : « Avec la signature de ce projet de loi par le gouverneur, New York fait un pas de plus vers l'élimination des obstacles financiers qui empêchent nos résidents d'accéder à des médicaments contre l'asthme qui peuvent leur sauver la vie. Je tiens à remercier ma collègue à l'Assemblée, Jessica Gonzalez-Rojas, pour avoir travaillé en étroite collaboration avec moi afin de faire adopter cette loi importante, qui améliorera l'accès aux soins. »

La membre de l'Assemblée Jessica González-Rojas a déclaré : « Je suis très fière que la gouverneure Hochul ait signé mon projet de loi, A128A, qui est désormais devenu loi. Cette législation constitue une étape cruciale vers l'amélioration de l'équité en matière de santé pour les communautés que je représente et pour les familles de l'État de New York. Depuis trop longtemps, les New-Yorkais, en particulier ceux qui vivent dans des zones telles que l'Asthma Alley dans mon district, sont confrontés à des taux d'asthme disproportionnés et à des obstacles financiers inacceptables pour accéder aux soins essentiels. En supprimant les quotes-parts, les franchises et le partage des coûts pour les inhalateurs contre l'asthme, nous garantissons à tous les New-Yorkais l'accès aux médicaments vitaux dont ils ont besoin. Je suis reconnaissant envers les défenseurs, les professionnels de la santé et les leaders communautaires dont le partenariat a contribué à faire de cette loi une réalité. Aujourd'hui, nous franchissons une étape importante vers la construction d'un New York plus sain et plus juste. »

La membre du Conseil Lynn Schulman a déclaré : « Merci à la gouverneure Hochul d'avoir signé cette loi qui sauve des vies, afin de fournir gratuitement des inhalateurs pour l'asthme aux patients. Félicitations également aux auteurs du projet de loi, la membre de l'Assemblée Jessica González-Rojas et le sénateur Gustavo Rivera. En tant que président de la commission de la santé du Conseil municipal de New York, je suis heureux d'annoncer que les New-Yorkais peuvent désormais pousser un soupir de soulagement ! »

Selon le Département de la santé de l'État de New York (New York State Department of Health), plus de 1,4 million d'adultes à New York souffrent d'asthme. Cette affection touche également de manière significative les enfants. En 2021, le Centre américain pour le contrôle et la prévention des maladies (Center for Disease Control and Prevention, CDC) a estimé qu'environ 315 000 enfants de l'État de New York souffraient d'asthme, soit environ 8,9 % de la population infantile de l'État. Selon le

CDC, l'asthme coûte la vie à environ 10 personnes chaque jour, ce qui en fait la sixième cause de décès aux États-Unis.

L'asthme représente un fardeau important pour notre système de santé. Chaque année, l'asthme est à l'origine de plus de 1,7 million de visites dans les services d'urgence et de plus de 50 milliards de dollars de frais de santé.

La signature de cette loi s'inscrit dans le prolongement de l'engagement pris par la gouverneure [d'améliorer la santé des New-Yorkais](#) par la réduction des coûts et l'amélioration de l'accès aux médicaments essentiels. En 2024, la gouverneure Hochul a signé une loi visant à supprimer le partage des coûts de l'insuline pour tout New-Yorkais bénéficiant d'un régime d'assurance maladie réglementé par l'État. Cette initiative a adopté l'interdiction la plus large du partage des coûts de l'insuline au niveau national, ce qui soulagera les New-Yorkais et améliorera le recours à ces médicaments qui sauvent des vies. Sachant que 1,58 million de New-Yorkais souffrent de diabète, on estime que cette proposition permettra aux New-Yorkais d'économiser 14 millions de dollars rien qu'en 2025.

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418
Inscrivez-vous pour recevoir les informations les plus récentes du Bureau de la gouverneure :
ny.gov/signup | Envoyez NEW YORK par SMS au 81336

[SE DÉSABONNER](#)